

ATTENTION



Zone de troupeaux et de chiens de protection : adoptez les bons comportements !

Pour leur sécurité et la vôtre, les chiens de compagnie ou de chasse sont fortement déconseillés à proximité des troupeaux.

→ DANS UNE ZONE DE TROUPEAUX ET DE CHIENS DE PROTECTION



Contournez largement le troupeau, sans vous mettre en danger.



Marchez doucement. Descendez de vélo.



Restez groupés. Parlez distinctement, sans crier, pour vous signaler.



Respectez les clôtures. Refermez les portillons après votre passage.



Tenez toujours votre chien en laisse.

→ EN CAS DE RENCONTRE AVEC LE CHIEN

Ne caressez pas et ne nourrissez pas les chiens.



Arrêtez-vous : les chiens vont venir vous sentir pour vous identifier. Ne forcez pas le passage.



Ne fuyez pas et ne tournez pas le dos aux chiens. Ne les fixez pas dans les yeux.



Tenez un objet entre les chiens et vous (sac, vélo, veste...). Évitez les gestes brusques et ne les menacez pas.



En cas de conflit, lâchez la laisse. Ne vous interposez pas et ne prenez pas votre chien dans les bras.



Une fois que les chiens se calment ou s'éloignent, reprenez votre chemin en marchant et en gardant vos distances.

LE CHIEN DE PROTECTION

TRAVAILLE EN AUTONOMIE POUR PROTÉGER LES TROUPEAUX CONTRE LES PRÉDATEURS.

ABOIE, COURT ET S'INTERPOSE POUR ÉLOIGNER LES INTRUS, C'EST NORMAL.

Ensemble, respectons le travail des éleveurs et des bergers, en adoptant ces bons réflexes pour la sécurité de tous et la tranquillité des animaux.

PLUS D'INFOS + English

